



## **III<sup>e</sup> Assemblée plénière**

### **Valparaiso (Chili)**

**1<sup>er</sup> - 3 avril 2004**

---

### **Rapport du Groupe de travail n° 2**

#### **Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)**

Le Groupe de travail n° 2 de la Troisième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques, sous la présidence de l'honorable Don Boudria, du Canada, a procédé à l'analyse de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Il a passé en revue les principaux obstacles au processus de négociation de la ZLEA afin de faire des recommandations qui, dans la perspective parlementaire, permettront de surmonter ces obstacles et de parvenir à un accord global et équilibré de nature à encourager plus efficacement la croissance économique, la réduction de la pauvreté, le développement et l'intégration régionale, compte tenu des différents besoins et sensibilités de tous les États signataires.

Le Groupe de travail a tenu, au siège du Congrès national du Chili, à Valparaiso, les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2004, ses réunions auxquelles ont participé les parlementaires et représentants énumérés à l'annexe 1.

### **1. Intervention de la panéliste invitée**

Mme Verónica Silva, de la CEPALC, a fait un exposé intitulé ZLEA : Discussion et négociations. Cet exposé a permis d'amorcer les discussions du Groupe de travail n° 2 et était basé sur la dernière ébauche du texte de l'accord sur la ZLEA publiée après la VIII<sup>e</sup> Réunion des ministres du Commerce, tenue à Miami en novembre 2003.

Dans son intervention, l'experte a tenu à présenter la ZLEA dans une vaste perspective en expliquant l'insertion commerciale de l'Amérique latine dans les années 90, les divers accords internationaux dans ce domaine (dont ceux de l'OMC et de l'APEC), les niveaux d'accords et de négociations de la ZLEA qui visent à : 1) garantir des marchés; 2) établir des politiques; 3) encourager les investissements, 4) régler les différends.

En ce qui concerne l'accès aux marchés, elle a précisé que les principaux points litigieux sont l'élimination des tarifs douaniers, les règles antidumping, les subventions agricoles et la compensation au moyen de la suppression rapide des tarifs douaniers applicables aux produits qui font l'objet de subventions dans les pays.

Au sujet des consultations tenues jusqu'à présent, la conférencière a déclaré ce qui suit :

1- La question du déséquilibre dans les pays en développement est importante et complexe. En fait, elle existe depuis le début de la ZLEA et de l'OMC. Elle a ajouté que les pays ont adopté des périodes d'ajustement, une assistance technique et un assouplissement des règles.

Elle a indiqué qu'il a été question de créer des fonds compensatoires, comme ceux conçus par l'Union européenne, pour appuyer les États signataires de l'accord dont la situation est la plus défavorable.

2- En ce qui concerne la coexistence de la ZLEA et d'autres accords, elle a indiqué que cette question fait l'objet de discussions. Il existe des espaces spécifiques pour des accords infra-régionaux et elle a ajouté que, s'il existe des préférences bilatérales et que d'autres pays adhèrent à ces accords, les préférences bilatérales disparaîtront. Elle a conclu que la ZLEA peut uniformiser les conditions dans lesquelles seraient prises des décisions productives.

3- En ce qui concerne le remplacement des investissements nationaux par des investissements étrangers, elle a signalé que les politiques en matière d'investissements nationaux ont davantage d'importance que celles en matière d'investissements étrangers et qu'il fallait des politiques complémentaires des accords.

4- En ce qui concerne les pays qui s'insèrent sur le marché mondial, il existe trois modèles : les pays qui exportent des ressources naturelles; le modèle maquila : c'est le cas du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, qui exportent de la main-d'œuvre à bon marché et se trouvent à proximité des États-Unis, et les pays des Caraïbes, dont l'économie est basée sur les services touristiques et les transferts de fonds.

5- En ce qui a trait à la différence entre le MERCOSUR et le G14. Les pays du G14 ont plus de poids. Le Chili, le Canada et le Mexique essayent de trouver un dénominateur commun.

6- Quant au thème de la société civile organisée, il vise à donner une dimension sociale aux négociations.

Au sujet des autres interventions, la conférencière a fait observer que :

1- Le processus de la ZLEA s'inscrit dans le processus des Sommets des Amériques et qui [?] ont un lien avec des questions d'intérêt commun.

2- Les négociations impliquent d'incessants allers et venues. Elles permettent d'obtenir des gains. Les accords ont un impact. Le mode de compétition a quelque chose à voir avec les politiques nationales.

3- Il y a un impact social qui n'est pas facile à régler. Les effets commerciaux sont différents d'un pays à l'autre. Tout cela influe sur les effets de la ZLEA et sur les négociations. Ce que gagne la région en produits est marginal. Mais elle gagne sur d'autres plans, notamment dans les secteurs de l'agriculture, dans le secteur des matières premières, tandis que les usines et les petites industries perdent ou

courent de grands risques alors que ce sont elles qui créent le plus d'emplois pour la population, étant donné que, lorsque les produits bon marché arrivent sur le marché, ils provoquent la faillite des industries nationales.

Il doit y avoir cohérence entre les politiques et les négociations. Par ailleurs, il faut améliorer la formation et il faut que la société civile ait accès à l'information.

Le Programme de coopération hémisphérique atténuera l'impact fiscal sur lequel les tarifs douaniers ont aussi un effet.

Au cours de la deuxième séance de ce groupe de travail, la conférencière de la CEPALC, Mme Verónica Silva, a répondu à d'autres questions qui portaient sur les sujets suivants :

- Au sujet de la réalisation de l'échéancier établi pour l'achèvement des négociations de la ZLEA, elle a déclaré qu'il n'était pas possible de prévoir les scénarios à ce sujet, l'année 2005 demeurant l'année officielle à laquelle elles doivent prendre fin.

- À propos de la ZLEA et de l'OMC, elle a expliqué que leurs règles sont cohérentes, de nombreux chapitres de la ZLEA s'inspirant des accords de l'OMC. Elle a ajouté que cette dernière n'empêche pas ses membres de conclure des accords, mais elle exige que ceux-ci soient flexibles et globaux et n'impliquent pas que la libéralisation ne se produise que dans le cadre d'un accord régional préférentiel.

- En ce qui concerne la situation des économies de petite taille face aux déséquilibres, elle a déclaré que dans le processus de négociation de la ZLEA, elle a évolué favorablement. À ce sujet, elle a mentionné le document émanant du Groupe consultatif sur les économies de très petite taille.

- Quant à l'impact social de la ZLEA, il est difficile d'en faire une évaluation générale étant donné les différences existantes entre les divers États participants. Elle a recommandé divers travaux inclus dans la bibliographie qui figure à l'annexe du présent rapport.

- En matière de société civile, elle a signalé qu'à la réunion ministérielle de Miami, il avait été question de l'établissement de meilleures pratiques pour diffuser de l'information et de la participation directe par l'intermédiaire du Comité de représentants gouvernementaux sur la société civile. Des réunions avec la société civile ont eu lieu, a-t-elle ajouté, sur des sujets spécifiques tels que l'agriculture et les services.

## **2. Discussions du Groupe de travail**

Au début de la seconde séance du Groupe de travail, le président a fait savoir que la déclaration conjointe des coprésidents du Comité des négociations commerciales (CNC) de la ZLEA, faite le 1<sup>er</sup> avril, ajournait jusqu'à nouvel ordre la reprise de la dix-septième réunion du CNC. Les consultations informelles additionnelles nécessaires seraient tenues entre-temps pour élaborer des orientations à l'intention des groupes de négociation de la ZLEA, selon la recommandation de la réunion ministérielle de Miami, en vue de mettre sur pied un ensemble commun et équilibré de droits et obligations applicables à tous les pays, en plus des procédures des négociations multilatérales entre

les pays de la ZLEA qui souhaitent mettre en œuvre la libéralisation du commerce et d'autres processus dans le cadre de l'accord.

Les principaux sujets qui ont fait l'objet de discussions dans le Groupe de travail n° 2 sont brièvement abordés ci-dessous.

Il a été question de la nécessité pour les parlements des Amériques de participer activement au processus de négociations en cours et de dialoguer officiellement avec les ministres du Commerce. À ce sujet, il a été rappelé que le pouvoir exécutif de chaque pays est l'organe chargé de mener ces négociations, les parlements ayant la responsabilité de ratifier ou de mettre en œuvre les accords conclus, conformément à la législation interne de chaque pays. Néanmoins, les parlements doivent être adéquatement informés des progrès de ces négociations et ils doivent même y participer en tant que représentants légitimes de la société civile.

On a insisté sur le fait que des parlements convenablement informés du processus de négociations seraient très bénéfiques pour la ZLEA, étant donné qu'ils pourraient servir de canaux de communication entre les négociateurs et la société civile. En même temps, les parlementaires pourraient entamer des processus législatifs en vue d'adapter leur législation nationale en fonction des défis et opportunités qu'offre la ZLEA, tout en étant en mesure de former et de préparer les secteurs les plus à risque en fonction des changements implicites de la prochaine libéralisation du commerce.

Afin de remplir ce rôle et de faire connaître l'état des négociations relatives à la ZLEA, il serait opportun de disposer d'information claire et simple. Actuellement, il n'existe que des informations limitées et rédigées dans une langue technique que le citoyen moyen a du mal à comprendre.

Par ailleurs, les participants ont insisté sur l'opportunité, précédemment signalée comme recommandation de la Deuxième Assemblée plénière du FIPA, de créer, dans chaque parlement national, une commission spéciale chargée d'étudier le processus de négociation de la ZLEA et d'en discuter, afin de remédier aux inconvénients que peut entraîner l'accord dans les pays respectifs et d'en concrétiser les avantages.

Les participants ont exprimé leur préoccupation quant à l'absence, à cette Troisième Assemblée plénière, des représentants du Congrès américain et ont fait remarquer que l'ordre du jour incluait des sujets tels que le terrorisme et la ZLEA qui concernent de très près les États-Unis d'Amérique. Cette absence est d'autant plus paradoxale que les États-Unis occupent actuellement l'une des coprésidences du Comité de négociations de la ZLEA.

À ce sujet, le président a fait état des efforts déployés, à Washington, par la présidente du FIPA, le sénateur Céline Hervieux-Payette, afin d'obtenir la participation de membres du Congrès américain; malheureusement, ils ont décidé de ne pas participer à cette Troisième Assemblée plénière du FIPA.

La création d'un bloc régional permettrait, a-t-on fait remarquer, de susciter un développement accru et une croissance durable, et encouragerait les perspectives de négociation face à de puissants blocs régionaux comme l'Union européenne ou le bloc des pays de la région Asie-Pacifique.

Il y a eu unanimité sur le fait que l'accroissement du commerce profiterait aux économies nationales, sans préjudice du fait qu'il faut considérer que, même si, dans les économies de nombreux pays latinoaméricains, il existe un secteur moderne qui tirerait parti de l'accord, il y en a aussi d'autres, de

grande taille et traditionnels, composés de personnes à faibles revenus, qui éprouveraient des difficultés. Dans ces conditions, il faudrait surtout faire porter les efforts sur la protection des groupes à risques.

De plus, des participants ont fait valoir que la libéralisation des économies ne doit pas grever les recettes fiscales, provoquer la fuite de capitaux ni aggraver la répartition inéquitable des revenus.

On a aussi fait état du déséquilibre existant entre les trente-quatre pays qui négocient la ZLEA, tant en raison de leurs niveaux de développement que de la taille de leurs économies.

En effet, il faut garder à l'esprit que la ZLEA suscite des attentes mais aussi de la méfiance dans les pays en développement, puisque ces derniers courent beaucoup plus de risques que les pays développés, étant donné que leur stabilité économique peut être menacée par une expérience de libéralisation des marchés qui serait réalisée sans remédier aux déséquilibres existants.

On a insisté sur la recommandation, faite lors de la Deuxième Assemblée plénière, tenue à Panama, que la ZLEA considère la création d'un fonds spécial au sein du PCH pour les études supérieures, la science et la technologie, qui permette de doter les pays en développement de capacités scientifiques et technologiques afin de réduire l'écart par rapport aux pays développés et de contribuer de façon efficace au développement économique et à une meilleure intégration des pays de la ZLEA.

Les pays développés doivent considérer que les pays en développement représentent un marché dont il faudra stimuler le pouvoir d'achat afin que tous les participants profitent de la libéralisation du commerce international.

Les pays les plus développés et les plus puissants du continent sont donc appelés à exercer leur leadership et à partager leurs expériences, leurs outils et leurs connaissances, à l'aide de moyens technologiques et économiques qui leur permettront de mener à bien un processus d'intégration économique approprié.

La situation difficile de l'agriculture dans les pays en développement a été évoquée; elle serait aggravée si l'on parvenait à un accord de libéralisation du commerce tandis que des pays développés continuent à subventionner la production agricole et maintiennent des obstacles tarifaires et non tarifaires, ce qui provoque des distorsions sur le marché agricole international et s'avère néfaste pour la liberté et le développement des pays en développement.

### 3. Recommandations

Les parlementaires qui participaient au Groupe de travail n° 2 ont convenu de la nécessité de formuler, à la plénière du FIPA, les recommandations suivantes :

#### **Au sujet de la participation du FIPA au processus de la ZLEA**

Considérant que les parlementaires du FIPA ont recommandé, lors de l'Assemblée plénière de février 2003, que le Comité exécutif du FIPA veille à « établir un mécanisme au sein du FIPA pour interagir de

façon formelle avec les ministres du Commerce dans le contexte du processus de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) » et de tenir un registre des négociations;

Considérant que le Comité exécutif du FIPA a présenté aux deux coprésidents du processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques une proposition en vue d'une interaction formelle relativement au processus de négociation de la ZLEA qui inclue :

- La reconnaissance du FIPA en tant que porte-parole des parlementaires dans le processus de négociation de la ZLEA;
- L'établissement d'un mécanisme permettant l'interaction du FIPA, en tant que représentant des parlementaires dont les pays participent aux négociations de la ZLEA, avec le Comité de négociations commerciales et le Secrétariat de la ZLEA;

Comprenant que les parlementaires sont les représentants légitimes des citoyens des Amériques;

Considérant que les parlementaires de nombreux pays ont fait savoir qu'ils n'avaient pas reçu, du pouvoir exécutif de leurs gouvernements respectifs, suffisamment d'information sur la ZLEA;

Considérant que nous sommes déçus de l'absence de discussions entre les coprésidents des négociations de la ZLEA et le FIPA, principalement en ce qui concerne la mise en œuvre et le développement futur du Programme de coopération hémisphérique, en particulier à propos des fonds destinés à susciter des changements sociaux dans le secteur de l'agriculture et dans le secteur manufacturier, selon les recommandations émanant de la Deuxième Assemblée plénière du FIPA;

Considérant que les États-Unis, par l'intermédiaire de leur représentant pour le commerce, Robert Zoellick, ont déclaré que l'un des rôles que devrait jouer la ZLEA consiste à améliorer les conditions socio-économiques des pays en développement dans l'hémisphère;

Reconnaissant que les parlementaires jouent un rôle important dans l'engagement des citoyens, dans les consultations auprès des fonctionnaires, dans la diffusion des dispositions et dans le suivi de la mise en œuvre de la ZLEA qui fait actuellement l'objet de négociations;

Reconnaissant aussi l'importance que le processus de la ZLEA donne à l'engagement de la société civile et à la transparence;

Réaffirmant nos préoccupations quant aux questions relatives aux subventions agricoles, au traitement préférentiel des petites économies et en voie de développement, et les préoccupations concernant les changements économiques et sociaux;

Étant donné que les négociations de la ZLEA devraient prendre fin en janvier 2005,

***NOUS, LES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES :***

Recommandons que les coprésidents du processus de la ZLEA établissent le plus tôt possible un mécanisme qui permettrait l'interaction officielle du FIPA avec les Ministres responsables du commerce extérieur dans le contexte du processus de la ZLEA, selon les modalités de la proposition du Comité

exécutif du FIPA visant à exercer une interaction formelle avec le processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques;

Recommandons que les coprésidents collaborent avec le FIPA pour organiser des séances d'information afin de dialoguer avec les parlementaires au sujet de l'état des négociations et des préoccupations des parlementaires des Amériques, notamment à propos des sujets relatifs aux défis auxquels font face les économies de petite taille et en développement, aux subventions agricoles et aux changements sociaux et économiques;

Recommandons, en outre, que le Comité de négociations du commerce fournisse aux parlementaires les documents en termes simples qui décrivent l'état des négociations et les questions analysées;

Recommandons que les parlementaires des Amériques s'engagent activement envers leurs citoyens à les instruire et à les informer au sujet de la ZLEA;

#### **- Au sujet de la participation des États-Unis au FIPA**

Reconnaissant l'importance des États-Unis d'Amérique dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques et leur statut de coprésident des négociations;

Reconnaissant que les États-Unis d'Amérique sont membres du FIPA;

Constatant que le processus du Sommet des Amériques reconnaît le rôle du FIPA dans la réalisation des buts du processus du Sommet, notamment la Zone de libre-échange des Amériques,

#### ***RECOMMANDONS***

Que les parlementaires s'engagent envers le FIPA à discuter de sujets relatifs aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques;

#### **- Au sujet de la préparation de la Zone de libre-échange des Amériques**

Reconnaissant que la libéralisation du commerce pourrait entraîner des avantages pour les économies des Amériques;

Reconnaissant que la libéralisation pose des défis aux secteurs traditionnels des économies des pays en développement;

Reconnaissant que les impacts économiques associés à la libéralisation du commerce ne doivent pas grever les recettes fiscales, provoquer la fuite de capitaux ni aggraver la répartition inéquitable des revenus;

Constatant que la mise en œuvre d'une zone de libre-échange des Amériques nécessitera des modifications dans les politiques nationales afin d'aider ceux sur lesquels l'accord aura des effets néfastes ainsi que ceux qui en bénéficieront;

Reconnaissant que les pays doivent relever des défis différents dans la négociation et la mise en œuvre d'une zone de libre-échange des Amériques;

Reconnaissant que les divers pays de l'hémisphère ont déjà connu des changements importants en raison de la libéralisation du commerce;

Reconnaissant que tous les pays des Amériques pourraient bénéficier de l'échange de meilleures pratiques en ce qui concerne la libéralisation du commerce,

### **RECOMMANDONS**

Que les pays des Amériques fassent participer activement leurs citoyens aux discussions relatives à la ZLEA;

Que les pays des Amériques commencent à entreprendre, autant que possible, des réformes nationales sans causer de préjudice à leurs populations, et à donner à leurs économies l'orientation voulue pour relever les défis et saisir les opportunités découlant des accords commerciaux, comme ceux de la ZLEA;

Que les chefs des délégations du FIPA qui proviennent des pays qui ont déjà négocié et mis en œuvre des accords de libéralisation des échanges communiquent au Comité exécutif du FIPA toute information dont ils disposeraient au sujet de leurs expériences, tant positives que négatives, en matière d'accords de ce type, en vue de leur publication sur le site Web du FIPA.

Le président du Groupe de travail sur la ZLEA,

**Don Boudria,**

député du Canada

**Isabel Damilano**

Secrétaire

**Mariana George-Nascimento**

Secrétaire

\* \* \* \*

#### 4. Annexe 1 - Participants

Sénateur Mario Lozada	Argentine
Sénateur José García	Argentine
Sénateur Antonio Cafiero	Argentine
Député Luis Molinari Romero	Argentine
Sénatrice Sandra Husbands	Barbade
Sénateur Hugo Carvajal	Bolivie
Sénateur Enrique Urquidi Hodgkinson	Bolivie – Président du Parlement andin
Député Joao Paulo Gamos da Silva	Brésil
Sénateur Madeleine Plamondon	Canada
Député	Canada
Député Philip Mayfield	Canada
Sénateur Sergio Romero	Chili
Sénateur Juan Antonio Coloma	Chili
Député Juan Masferrer	Chili
Sénateur Jorge Pizarro	Chili – Président suppléant du Parlement andin
Sénateur Gabriel Zapata Correa	Colombie
Députée Nancy Patricia Gutiérrez	Colombie
Député Jubal Paez	Cuba
Député Freddy Ehlers	Équateur – Parlement andin
Députée Juana Vallejo Klaere	Équateur – Parlement andin
Sénateur Chester A. Humphrey	Grenade
Député Juan Ramón Alavarado	Guatemala
Député Carlos Santiago Nájera	Guatemala

Député Nedis Adrián Licona	Honduras
Député Jack Arévalo Fuentes	Honduras
Député Eliseo Vallecillo Reyes	Honduras
Sénateur Anthony Johnson	Jamaïque
Député Armando Leyson Castro	Mexique
Députée Blanca Gámez Gutierrez	Mexique
Sénatrice Ana María Figueredo	Paraguay
Sénatrice Ada Fátima Jolalinach	Paraguay
Député Simón Benítez Ortiz	Paraguay
Député Oscar Ismael Silvero	Paraguay
Député Oscar Fernando Mercado	Paraguay
Député Fernando Oreggini	Paraguay
Sénateur José Tomás Pérez	République dominicaine
Député Hubert Asmamiredje	Suriname
Députée Ruth Wydenbosch	Suriname
Député Alvaro Alonso	Uruguay
Député Ricardo Gutiérrez	Venezuela
Député Pedro Pablo Alcántara	Venezuela
Député Danilo Pérez Monagas	Venezuela
Député Walter Gavidia	Venezuela – Parlement latinoaméricain
Député Norexa Pinto	Venezuela – Parlement latinoaméricain
Député Nerio Rauseo	Venezuela – Parlement latinoaméricain

## 5. Annexe 2 – Bibliographie

- ALADI (2002), Lignes directrices ou directives pour le traitement des différences entre les niveaux de développement et la taille des économies dans les négociations de la ZLEA. ALADI/SEC/Estudio 154 Rev.1, 28 de novembre de 2002 [web ALADI].
- ALADI (2001), La normativa OMC y su incidencia en el proceso de integración regional [La réglementation de l'OMC et son incidence sur le processus d'intégration régionale] ALADI/SEC/Estudio 131, 23 de enero de 2001. ALADI- Secretaría General [web ALADI].
- ZLEA (1998), Sommet des Amériques. Quatrième réunion des ministres du Commerce. Déclaration conjointe. San José, Costa Rica, 19 mars 1998 [web ALCA]
- ZLEA (2003), Déclaration ministérielle. Huitième réunion des ministres du Commerce. Miami (États-Unis), 20 novembre 2003.
- Déclaration ministérielle. Huitième réunion des ministres du Commerce. Miami (États-Unis) 20 novembre 2003.
- Baumann, Renato (Org.) (2003), A ALCA e o Brasil: uma contribuição ao debate. IPEA-CEPAL.
- Baumann, Renato e Francisco Galvão (2002), Os agentes econômicos em processos de integração regional; inferências para avaliar os efeitos da ALCA. CEPAL/ Escritório no Brasil, Documento LC/BRS/DT.024, julho de 2002 [web CEPAL Brasil]
- BID (2002), Beyond Borders. The New Regionalism in Latin America. Economic and Social Progress in Latin America. 2002 Report. Johns Hopkins University Press, Washington, D.C.
- BID-Munk Centre for International Studies/University of Toronto-Inter-American Dialogue (2002), El proceso de formulación de la política comercial. Nivel uno de un juego de dos niveles: Estudios de países del Hemisferio Occidental [Le processus de formulation de la politique commerciale. Premier niveau d'un ensemble de deux niveaux : Études des pays de l'hémisphère occidental] BID/INTAL-ITD-STA, Documento de divulgación, marzo [web BID].
- Blanco, Herminio y Jaime Zabludovsky (2003), Alcances y límites de la negociación del Acuerdo de Libre Comercio de las Américas [Portée et limites de la négociation de l'Accord de libre-échange des Amériques]. BID. Iniciativa especial de Comercio e Integración [Initiative spéciale de commerce et d'intégration]. INTAL-ITD-STA, Documento de Trabajo IECI-01.
- Bustillo, Inés y José Antonio Ocampo (2003) Asimetrías y cooperación en el Área de Libre Comercio de las Américas [Déséquilibres et coopération dans la Zone de libre-échange des Amériques]. CEPAL Serie Informes y estudios especiales, No. 13, mayo 2003.
- CAN (2003), Acuerdo de Libre Comercio de las Américas: impactos económicos en la Comunidad Andina. Análisis de la Secretaría General [Accord de libre-échange des Amériques : Impacts économiques dans la Communauté andine]. [Analyse du Secrétariat général]. Septiembre 2003

CEPAL (1994), El Regionalismo Abierto en América Latina y el Caribe. La integración económica al servicio de la transformación productiva con equidad [Le régionalisme ouvert en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'intégration économique au service de la transformation productive avec équité]. LC/G.1801/Rev.1-P, Santiago septiembre 1994. Publicación de las Naciones Unidas, No. de venta: S.94.II.G.3.

CEPAL (2002), Globalización y desarrollo [Mondialisation et développement]. CEPAL, Secretaría Ejecutiva. Documento LC/G.2157(SES.29/3), Santiago, abril 2002.

CEPAL (2002), Los procesos de integración de los países de América Latina y el Caribe 2000-2001: avances, retrocesos y temas pendientes [Les processus d'intégration des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes 2000-2001 : progrès, reculs et questions en suspens]. Varios Autores, CEPAL-DCII, Serie Comercio Internacional No. 25, Santiago, septiembre [web CEPAL-DCII].

CEPAL (1996 a 2003), Panorama de la Inserción internacional de América Latina y el Caribe [Panorama de l'insertion internationale de l'Amérique latine et des Caraïbes], Ediciones 1996, 1997, 1998, 1999-2000, 2000-2001 y 2001-2002). Documentos: LC/G.1941, 1978, 2038-P, 2085-P y 2149-P Santiago. [web DCII-CEPAL]. (capítulo sobre Integración). "PANINSAL".

CEPAL (2003), La inversión extranjera en América Latina y el Caribe [Les investissements étrangers en Amérique latine et dans les Caraïbes]. Informe 2002. Documento LC/G.2198-P, Santiago, marzo 2003 [web CEPAL, ver varios años].

CEPAL/ Oficina en Buenos Aires (2002), Las relaciones comerciales Argentina-Estados Unidos en el marco de las negociaciones del ALCA [Les relations commerciales Argentine-États-Unis dans le cadre des négociations de la ZLEA]. Documento LC/L.1722-P, LC/BUE/L.175, Buenos Aires, abril 2002. Publicación de las Naciones Unidas, No. de venta: S.02.II.G.33.

CEPAL/ Oficina en Montevideo (2001), Uruguay y el Mercosur frente al ALCA: prioridades para la negociación arancelaria [L'Uruguay et le Mercosur face à la ZLEA : priorités pour la négociation des tarifs douaniers]. Documento LC/MVD/R.190, mayo 2001.

Granados, Jaime (1999), El ALCA y la OMC: especulaciones en torno a su interacción [La ZLEA et l'OMC : spéculations quant à leur interaction]. INTAL-BID-ITD, Documento de trabajo 4, Buenos Aires, agosto 1999.

Gutierrez, Hernán (2003), APEC 2004: "Viejas" y nuevas dinámicas de apertura económica transpacífica [Anciennes et nouvelles dynamiques d'ouverture économique transpacifique]. (Versión preliminar para comentarios, diciembre).

ICTSD – CINPE - FUTURO (2003), Puentes Diario de Miami: Información sobre la VIII Reunión Ministerial del ALCA [Information sur la VIII<sup>e</sup> réunion ministérielle de la ZLEA]. 17 - 20 de noviembre 2003 ([http://www.ictsd.org/issarea/Americas/FTAA\\_ministerial/miami/daily\\_update/](http://www.ictsd.org/issarea/Americas/FTAA_ministerial/miami/daily_update/)).

Kuwayama, Mikio (1999), Open Regionalism in Asia Pacific and Latin America: A Survey of the Literature. CEPAL, Serie Comercio Internacional, N° 4, diciembre, 1999.

Maldonado, Raul (2003), Avance y vulnerabilidad de la integración económica de América Latina y el Caribe [Progrès et vulnérabilité de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes]. CEPAL, Serie Comercio Internacional, N° 32, agosto, 2003.

Motta Veiga, Pedro da (2002), ALCA e OMC: Negociações simultaneas, agendas convergentes, dinâmicas diferentes (Versao preliminar). IV Reunión LATN, Santiago.

SELA (2001), La Comunidad Andina ante el ALCA: implicaciones y oportunidades [La communauté andine face à la ZLEA : implications et opportunités]. SP/CL/XXVII.O/Di No. 1-01. XXVII Reunión Ordinaria del Consejo Latinoamericano. Caracas, Venezuela 8-10 de octubre de 2001. (web SELA)

Vaillant, Marcel (2001), Impacto del ALCA en el comercio intrarregional y en el comercio de los países miembros de la ALADI con Estados Unidos y Canadá [L'impact de la ZLEA sur le commerce intra-régional et sur le commerce des pays membres de l'ALADI avec les États-Unis et le Canada]. ALADI/SEC/Estudio 130, 24 de septiembre de 2001 [web ALADI].

Ventura-Dias, Vivianne (2001), Notas sobre acesso aos mercados e a formação de uma área de livre comercio com os Estados Unidos. CEPAL-DCII, Serie Comercio Internacional No. 20, Santiago diciembre de 2001. Documento LC/L.1681-P.[web CEPAL-DCII].

**Sites Web utiles :**

ALADI : [www.aladi.org](http://www.aladi.org)

ZLEA : [www.ftaa-ZLEA.org](http://www.ftaa-ZLEA.org)

APEC : <http://www.apecsec.org.sg/>

Banque mondiale : <http://www.worldbank.org>

BID-INTAL : <http://www.iadb.org/intal>

CAN : [www.comunidadandina.org](http://www.comunidadandina.org)

CARICOM : <http://www.caricom.org/>

FES-ZLEA : <http://www.fes-ZLEA.cl/>

Division du commerce-CEPALC (DCII) : [www.eclac.cl/comercio](http://www.eclac.cl/comercio)

LATN (Flacso Argentina) : [www.latn.org.ar](http://www.latn.org.ar)

MCCA-SIECA : <http://www.sieca.org.gt/>

MERCOSUR : <http://www.mercosur.org.uy/>

OEA : [www.sice.oas.org/TUnit](http://www.sice.oas.org/TUnit)

OCDE : <http://www.oecd.org/> OMC : [www.wto.org](http://www.wto.org)

SELA : <http://sela2.sela.org/>

ALENA : <http://www.nafta-sec-alena.org/>

CNUCED : <http://www.unctad.org/>

Union européenne : <http://www.europa.eu.int/>

USTR/USA : <http://www.ustr.gov>